DINEOL'INFOS

SITE INTERNET: DINEOL.FR - 02 98 26 00 55 - MAIRIE-DINEAULT@ORANGE.FR

OCTOBRE. 2026, NUMÉRO 03

ÉDITO :

ÉCRIT PAR JEAN-MARC CORNILLOU

En ma qualité de Maire, Je réaffirme le droit, pour tout citoyen, de s'installer dans la commune de son choix, sans considération sur ses idées et choix de vie.

En effet les évènements de ces derniers mois, départ soudain du médecin, barbecue idéologique, médiatisés dans la presse locale et nationale donnent une image tronquée de la capacité d'accueil des Dinéaultaises et Dinéaultais. Ceci mis en exergue également par les réseaux sociaux.

Ma responsabilité de Maire est de rappeler qu'aucune préférence personnelle, aucune pression, aucune considération politique ou idéologique ne saurait justifier que l'on entrave, le principe républicain de laisser à tout citoyen le droit de s'installer sur le territoire de la commune.

Je rappelle donc au nom des habitants de Dinéault, que l'accueil dans la commune est bienveillant, sympathique, tolérant, amical et paisible.

Cela doit perdurer.
Je vous remercie.



CONSEIL MUNICIPAL DU 24.09.2026

Désignation d'une secrétaire de séance : Tinaïg PERENNES est désignée secrétaire de séance *(unanimité).*

Approbation du procès verbal du 15/07/2026 : approbation du PV du 15/07/2026 *(unanimité).*

Décision modificative n°2 : approbation de virement de crédits pour versement des investissements. *(unanimité).*

Fongibilité des crédits : approbation de la fongibilité des crédits dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles.
(unanimité).

Institution de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation : institution de la TVLH pour l'année 2027 *(unanimité).*

Convention financière SDEF - Résidence Ty Hure : approbation du plan de financement avec une participation communale de 1 050 € H.T (2 000 € au global H.T) *(15 voix pour et 4 abstentions).*

Plan de financement - Sécurisation du trajet Rue la Tour d'Auvergne : sollicitation d'une subvention auprès du Département pour un montant de 3 648.57 € HT (*unanimité).*

Extension de la zone Natura 2000 "Vallée de l'Aulne" - Avis motivé EPAGA : Avis favorable du conseil municipal *(unanimité).*

Convention de collaboration bénévole entre un particulier et la Commune de Dinéault : validation du projet de convention de collaboration bénévole (*unanimité).*

Convention pour l'encaissement de la subvention ERASMUS pour le compte d'un tiers : approbation de l'encaissement de l'Agence ERASMUS pour le compte de l'OCCE *(unanimité).*

Convention départementale relative à la disponibilité pendant son temps de travail d'un sapeur-pompier volontaire avec le SDIS 29 : approbation de la convention avec le SDIS 29 *(unanimité).*

Convention pour mise à disposition d'un local à titre gracieux : approbation de la convention avec le Comité des fêtes de Dinéault *(unanimité).*

Voeu de soutien au CNFPT : soutien au voeu du Centre National de la Fonction Publique Terriitoriale sur le plafonnement des cotisations 2026 *(unanimité.).*

Désignation représentants de la Commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées : Jean-Marc CORNILLOU est désigné titulaire et Eric BODIOU est désigné suppléant *(unanimité).*

EVENEMENTS.

REPAS DES AINES 03.12.2026.

Cette année, le repas des aînés organisé par le CCAS aura lieu le jeudi 03 décembre à la Salle Tour d'Auvergne pour les Dinéaultais de 70 ans et plus (et leur conjoint sans condition d'âges) .
Les inscriptions se font en mairie avant le **jeudi 26 novembre** par téléphone au 02 98 26 00 55.

MARCHE DE NOEL 06.12.2026.

Le marché de Noël de Dinéault aura lieu le dimanche 06 décembre à la Salle Tour d'Auvergne.
Les inscriptions se font auprès du Comité des fêtes de Dinéault au 06 25 99 59 58.

SPECTACLE NOEL 12.12.2026.



Plongez dans un monde de rêves et de merveilles, et partager une expérience magique en famille !
Le CCAS de Dinéault propose **aux familles dinéaultaises**, un spectacle gratuit pour fêter les fêtes de fin d'année.
Ce spectacle propose des chorégraphies originales inspirées de contes et films célèbres (La Reine des Neiges, Le Roi Lion, Pirates des Caraïbes, Vaiana, Mary Poppins, Maléfique), avec des costumes, décors et musiques immersifs.
Les inscriptions se font auprès de la mairie de Dinéault avant le **jeudi 03 décembre** au 02 98 26 00 55.

RETOUR SUR ...

La soirée moules-frites organisée par le Comité des fêtes le 21 août a réuni près de 300 convives dans une ambiance chaleureuse. Le temps, particulièrement clément, a accompagné cet événement festif, marqué par des concerts gratuits : Tilleli Tandem, La Ruse et DJ BardBox.





FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS.



OCTOBRE ROSE.

Ensemble, donnons plus de visibilité au dépistage organisé du cancer du sein !

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers souhaite relayer l'importance du dépistage du cancer du sein au travers d'une vidéo microcapsule.

Conçue pour être à la fois ludique, pédagogique et rassurante, elle explique simplement le déroulement d'une mammographie et l'importance du dépistage organisé.

Cela ne vous prendra que 2 minutes de votre temps **https://youtu.be/xjsv6sIp9UE**

DECLARATION ANNUELLE DES RUCHES.

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre, les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant leur nombre et emplacement. Cette déclaration est à réaliser en ligne sur https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/Cerfa13995/.



BULLETIN MUNICIPAL.

La tournée de distribution des bulletins municipaux papier ayant été modifiée suite à l'arrivée de la nouvelle municipalité, il est important de vous inscrire auprès de la mairie : par téléphone 02 98 26 00 55 ou par mairie-dineault@orange.fr
Si toutefois vous souhaitez le recevoir sous format dématérialisé, merci de vous inscrire à la newsletter sur le site internet.

CEREMONIE 11 NOVEMBRE.

La cérémonie du mercredi 11 novembre aura lieu à 11h, place de l'église à Dinéault.
Une lecture sera réalisée par les enfants de deux écoles et une gerbe sera déposée aux pieds du monuments aux morts.
Un vin d'honneur sera servi par la suite à la Salle Tour d'Auvergne à 12h.

RENTREE SCOLAIRE 2026/ 2027.

Ecole publique Pierre Douguet

La rentrée scolaire à l'école publique Pierre-Douguet de Dinéault se déroule sereinement avec 89 élèves (+7 par rapport à 2025), sous la direction de Céline Merrer, soutenue par une équipe pédagogique complète (4 institutrices, 3 ATSEM, 3 AESH, 2 agents de restauration) et une nouvelle professeure, Audrey Kerhascoet.

Ecole privée Sainte-Anne

L'école Sainte-Anne vit sa dernière rentrée sous la direction de Arnaud GOURVES et compte 18 élèves cette année.

RAPPEL AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS.

Nuisances sonores aboiements.

Il est rappelé aux propriétaires qu'un chien qui aboie de manière excessive, répétitive ou prolongé constitue un trouble anormal de voisinage punissable par la loi :

- Tapage diurne (7h à 22h) : les aboiements excessifs en journée sont sanctionnés s'ils troublent la tranquilité par leur durée, leur répétition ou leur intensité (amende forfaitaire de 68 €)
- Tapage nocturne (22h à 7h) : la nuisance de nuit est punissable dès qu'elle est constatée, sans qu'il soit besoin de prouver sa répétition.



RECENSEMENT CITOYEN 16 ANS.

Nouveauté : Application Défense +

Vous venez de vous faire recenser ?

Télécharger dès maintenant l'application Défense + qui vous donnera toutes les informations sur les différents étapes de votre parcours, depuis le recensement jusqu'à vos 25 ans.

Outre la gestion de votre Journée Défense et Citoyenneté, de vos données et vos documents depuis votre profil, vous aurez la possibilité de développer votre culutre de défense à l'aide de témoignages, d'anectodes et de vidéos immersives. Vous pourrez également vous informer sur les diverses formes d'engagements et d'opportunités au sein de la communauté de défense.



NOUVELLE ARRIVÉE A LA MAIRIE.

Suite au départ de l'ancien agent d'accueil / gérante de l'agence postale, nous accueillerons dès le 15 octobre prochain, Magalie GUEMON pour remplacement en tant que titulaire.

N'hésitez pas à venir faire sa connaissance.

COLIS DE FIN D'ANNEE.

A partir de cette année, les colis de fin d'année seront distribués uniquement au personnes âgées n'ayant pas participées au repas des aînés du 03 décembre.



RAPPEL PRIORITE A DROITE.

AVIS A LA POPULATION.

Nous vous rappelons que depuis le 21 septembre 2026, l'ensemble de l'agglomération est passé en priorité à droite.

Tous les arrêtés pris à ce jour sur les arrêts obligatoires par un panneau "stop" ou par un panneau "céder le passage" sont abrogés sauf :

- Pour le panneau 'stop" de la boulangerie Rue Déesse Brigitte
- Les "céder le passage" du rond-point du Garvan, Rue la Tour d'Auvergne

Soyez prudent !

ZONE DE RENCONTRE



Ce panneau installé Rue du Chap indique une **ZONE de RENCONTRE.**

C'est une zone de circulation partagée où le **piéton est roi** :

- La vitesse est de 20 km/h maximum : voiture, vélo, moto ou trottinette électrique.
- Les piétons peuvent traverser sans avoir nécessairement un passage piéton protégé.
- Aux intersections **PRIORITE A DROITE.**
- Le stationnement des véhicules sur la chaussée est interdite.

Les piétons ont la priorité absolue sur tous les véhicules. Ils ont le droit de circuler sur la chaussée sans y stationner et de traverser sans être obligés d'emprunter un passage protégé.

ELECTIONS 2027.

Au premier trimestre 2027, une nouvelle carte électorale sera transmise à l'ensemble des électeurs par voie postale.
Afin de bien réceptionner sa nouvelle carte, il est impératif de s'assurer que l'adresse de chaque électeur soit mise à jour sur le **fichier des listes électorales** (également en cas de déménagement sur la même commune).
Il est donc indispensable d'informer la mairie de votre nouvelle adresse.

CRISE SECHERESSE.

Nous sommes en situation de **crise sécheresse**, chaque goutte compte !



Nettoyage des véhicules **interdit**



Traquons le **gaspillage** !



Economisons les **chasses-d'eau**



Récupérons l'**eau de pluie**



Réduisons les **temps de douche**



Optimisons **nos machines**

EXPRESSION DE LA LISTE VIVRE ENSEMBLE.

Pas de communiqué pour ce numéro.

Mail : vivrensembledineol@orange.fr
Page Facebook :
Odile, Josua, Pascale et Vincent

Conçu, réalisé, imprimé et distribué par le **"Comité de Rédaction" :**
Directeur de rédaction : Jean- Marc CORNILLOU
Mélanie PERENNES, Tinaïg PERENNES, Nina NICOLAS
Images : libre de droit, Comité des fêtes de Dinéault et Association du Passage